

**OBJECTIFS DE PERFORMANCE REGIONAUX/NATIONAUX
 POUR LES SERVICES SAR**

ETABLISSEMENT D'ARRANGEMENTS RELATIFS A DES SERVICES SAR SOUS-REGIONAUX				
Avantages				
Efficacité et sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • emploi partagé des locaux et de l'équipement des RCC permettant économie et efficacité • fourniture plus uniforme des services dans une région géographique définie en fonction du risque • services compétents assurés au voisinage et à l'intérieur des Etats aux ressources limitées • harmonisation des procédures aéronautiques et maritimes • interopérabilité de l'équipement de sauvetage • constitution d'un Bassin de coordonateurs de missions SAR chevronnés, ayant de l'expérience dans les domaines aéronautique et maritime, réduisant ainsi la coordination et la fragmentation 			
Stratégie				
COMPOSANTES DU CONCEPT OPERATIONNEL D'A TM	TACHES	ECHEANCIER DEBUT-FIN	RESPONSABILITE	ETAT
Sans objet	<ul style="list-style-type: none"> • donner un atelier SAR régional en Afrique australe 	1 ^{er} trimestre 2009		Non commencée
	<ul style="list-style-type: none"> • établir un processus de prise de décisions en collaboration 	1 ^{er} trimestre 2009		
	<ul style="list-style-type: none"> • effectuer une évaluation des besoins et une analyse d'écart 	1 ^{er} trimestre 2009		
	<ul style="list-style-type: none"> • élaborer un plan d'action régional pour l'Afrique australe 	1 ^{er} trimestre 2009		
	<ul style="list-style-type: none"> • donner la formation régionale d'administrateur SAR et de coordonnateur de missions SAR 	1 ^{er} trimestre 2009		
	<ul style="list-style-type: none"> • déterminer les besoins en matière d'organisation régionale, de fonctions et de responsabilités, de locaux et d'équipement 	1 ^{er} trimestre 2009		
	<ul style="list-style-type: none"> • en s'inspirant du Manuel IAMSAR, élaborer un projet de loi, un règlement, des procédures opérationnelles, des lettres d'accord, des plans SAR et des politiques de gestion de la sécurité pour la fourniture de services SAR régionaux 	1 ^{er} trimestre 2009		
	<ul style="list-style-type: none"> • déterminer les besoins futurs en matière de formation et élaborer des plans de formation 	2 ^e trimestre 2009		

	<ul style="list-style-type: none"> • élaborer : <ul style="list-style-type: none"> ➤ des procédures d'alerte ➤ des bases de données sur les ressources ➤ des procédures d'interface avec les Procédures d'urgence des aéroports et les services généraux d'intervention en cas de catastrophe ➤ des listes de vérification RCC ➤ des plans de dotation en personnel, de contrôle des compétences et de certification ➤ des programmes de prévention SAR ➤ des programmes qualité ➤ des programmes d'éducation et de sensibilisation ➤ des procédures à suivre en cas d'urgence en vol 	3 ^e trimestre 2009		
	<ul style="list-style-type: none"> • dispenser la formation requise 	3 ^e trimestre 2009		
	<ul style="list-style-type: none"> • réaliser les exercices SAR requis 	3 ^e trimestre 2009		
	<ul style="list-style-type: none"> • suivre de près le processus de mise en oeuvre 	selon les besoins		
Lien avec les GPI	Sans objet			

Notes :

1. Le plan de travail indiqué ci-dessus doit être répété pour l'Afrique du Nord-Ouest, l'Afrique orientale, l'Afrique occidentale (Lagos) et l'Afrique occidentale (Libéria). Le calendrier des travaux pour ces régions dépendra de facteurs opérationnels, démographiques, financiers et sociaux, qui n'ont toutefois pas encore été déterminés. La nature et la durée des travaux de planification et de mise en oeuvre requis pour chaque RCC sous-régional devraient être du même ordre que celles qui sont indiquées ci-dessus pour le plan de l'Afrique australe.

2. Tous les travaux exigent une coopération étroite de tous les Etats intéressés, de l'OACI, de l'OMI, de Cospas-Sarsat et, au besoin, d'autres organismes mondiaux.
